



TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE AUTOMOBILE (TEAVA)

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le technicien expert après-vente automobile est un spécialiste du diagnostic des systèmes électriques, électroniques et mécanique des véhicules. Il assure la maintenance préventive et corrective des systèmes de haute technologie. Il est le référent technique du service après-vente.

OBJECTIFS

- ✓ Contrôle, diagnostic et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution.
- ✓ Contrôle, diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique multiplexée
- ✓ Diagnostic et remise en état des systèmes mécaniques
- ✓ Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative.
- ✓ Transmission des savoir-faire et connaissances techniques
- ✓ Conseil et appui technique auprès du client et du réceptionnaire
- ✓ Organisation et gestion de la maintenance

DUREE DE LA FORMATION- DELAI

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois.
La formation se déroule sur 15 mois en alternance.
Début de la formation au mois de septembre.
La durée moyenne de formation est de 20 semaines au CFAM et de 42 semaines en entreprise.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat l'apprentissage ou de professionnalisation.

Autres situations : nous consulter.

MODALITES DE LA FORMATION

Cette formation est accessible en :

- Contrat d'apprentissage.
- Contrat de professionnalisation.
- Autres : nous consulter.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification comportent des évaluations en cours de formation et des épreuves ponctuelles.

Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.
La formation en entreprise est prise en compte.

TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

VALIDE CPN : JUIN 2020

RNCP 34322

Certificateur : ANFA

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : titulaire d'un BAC Pro en maintenance des véhicules.

Sous contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans.

Sous contrat de professionnalisation jusqu'à 25 ans révolus (à partir de 26 ans pour des demandeurs d'emploi).

♿ Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Se renseigner au CFAM.

Effectif minimum : 8 – Effectif maximum : 16 par classe.

LIEU ET DATES

Lieu : La formation se déroule au CFAM.

Dates : Se renseigner auprès du CFAM.

CONTACTS

Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse

21, rue Joseph Cugnot
68200 Mulhouse
Accueil : 03 89 33 18 90
cfam@cm-alsace.fr

Secrétariat : Carine GABEL

03 89 33 18 93
cgabel@cm-alsace.fr


Responsable de pôle : Christophe TAGLANG

ctaglang@cm-alsace.fr

Développeurs de l'apprentissage :

developpeurs68@cm-alsace.fr

www.cfaa-mulhouse.fr - www.cm-alsace.fr

 www.facebook.com/cfaa68200

 www.instagram.com/cfaa_mulhouse

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux d'insertion professionnelle	Taux de poursuite d'études
67%	76%	100%	15%

« Source : Inserjeunes et CFAM »

TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE AUTOMOBILE

TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution essence et diesel.
- Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution essence et diesel.
- Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique / multiplexée.
- Diagnostic des systèmes mécaniques.
- Maintenance des systèmes mécaniques.
- Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative.
- Transmission des savoir-faire et connaissances techniques.
- Conseil et appui technique auprès du client et du réceptionnaire.
- Entretien de narration d'activité : savoir communiquer oralement, se présenter, décrire son entreprise et les activités professionnelles, présenter son projet.

Possibilité de valider un, des ou tous les blocs de compétences.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel et en e-formation.
- Formation pratique en plateaux techniques sur véhicules et systèmes pédagogiques de l'automobile.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle).
- Alternance entreprise / centre de formation.

MODALITES D'EVALUATION

Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation.

Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers :

- Des examens blancs.
- Des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques).

Evaluation et suivi en entreprise.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en contactant le CFAM.

MODULES GENERAUX

- Mathématiques-sciences-physique-chimie.
- Environnement professionnel.
- Régulation de la formation : retour d'expérience en entreprise et renforcement des contenus de formations repérés.
- Prévention des risques professionnels.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux modernes.
- Matériel et équipement des plateaux techniques : véhicules pédagogiques équipés de tous les systèmes actuels, outillage manuel et informatisé de pointe.
- Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet.
- Espace de travail personnel.



Crédit photo : Yves Trotzler ©

Conditions générales de vente



**Chambre
de Métiers
d'Alsace**

APPRENTI-ARTISAN.ALSACE

CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT DE MULHOUSE

• COIFFURE • TOILETTAGE •
• VENTE • AUTOMOBILE •